

Après l'inondation

Que faire quand les
eaux de crue se retirent

Après l'inondation

Pendant une inondation, vous consacrez toute votre énergie à sauver votre chez-vous, votre entreprise, votre communauté.

Mais que se passe-t-il quand les eaux se retirent? Comment réagir devant les dommages entraînés par l'inondation?

Que faire si vos murs sont humides, si vous trouvez de la moisissure, si vos appareils ménagers sont abîmés ou si votre puits a été compromis par l'inondation?

Cette brochure vous indique en détail ce que vous devez faire et à qui vous pouvez vous adresser pour vous aider à vous rétablir.

Après l'inondation vous donne les renseignements qu'il vous faut pour assainir vos biens et les remettre en état, en vous fournissant, entre autres, des recommandations détaillées sur la façon de nettoyer votre maison, ainsi que les numéros de téléphone à composer si le stress vous touche particulièrement.

Vous pouvez aussi trouver des renseignements sur le site Web du gouvernement du Manitoba (manitoba.ca), aux pages consacrées à l'inondation.

Nettoyage après une inondation

Quand vous rentrez chez vous après une inondation.....	1
Fournitures nécessaires pour le nettoyage	2
Autre matériel de nettoyage.....	3
Hygiène et sécurité	3
Nettoyage	4
Comment enlever l'eau.....	5
Chauffage et appareils ménagers	5
Drains de sol.....	6
Structures	6
Tapis et meubles	7
Vêtements et literie.....	8
Jouets, ustensiles de cuisine et contenants à nourriture	8
Nourriture et médicaments.....	9
Moisissure.....	9
Dans la cour.....	9
Documents à garder.....	10

Protection contre la moisissure

Reconnaître la moisissure.....	11
Effets possibles sur la santé	11
Personnes les plus vulnérables.....	12
Nettoyage de la moisissure.....	12
Précautions à prendre	14

Sécurité des puits

Facteurs de risque pour l'eau des puits.....	15
Quand faut-il faire bouillir l'eau?.....	16
Utilisation de l'eau pour d'autres buts domestiques.....	16
Tester l'eau d'un puits.....	17
Étapes pour tester l'eau d'un puits.....	17
Programme de subvention des analyses bactériologiques.....	17
Autres laboratoires agréés.....	18
Que faire avec les échantillons?.....	19

Remise en état d'un puits après une inondation

Citernes.....	20
Fosses septiques.....	21
Pour plus de renseignements.....	22

Vérification des conteneurs de produits dangereux après une inondation

Vérification des conteneurs de produits dangereux.....	23
Vérification des réservoirs de pétrole.....	24
Vérification des citernes à propane.....	25

Gestion du stress après une inondation

Ayez des attentes réalistes.....	27
Prenez soin de vous-même et des autres.....	28
Obtenez de l'aide : numéros de téléphone.....	29

Aide financière aux sinistrés

Programme d'aide financière aux sinistrés.....	32
--	----

NE RETOURNEZ PAS chez vous jusqu'à ce que les autorités vous donnent le feu vert.

Il est normal que vous ayez hâte de retourner chez vous dès que possible après une inondation, mais il y a un certain nombre d'étapes à suivre avant que votre maison soit saine. La liste ci-dessous vous aidera à vous assurer que vous pouvez rentrer chez vous sans risque.

Quand vous rentrez chez vous après une inondation

- Revenez pendant la journée, quand il est plus facile de voir les problèmes et les dangers.
- Si vous avez omis de couper le courant avant de quitter votre maison, N'ENTREZ PAS avant qu'elle soit inspectée par un électricien.
- Si vous voyez qu'une ligne électrique est tombée ou si vous sentez une odeur de gaz, ne touchez rien. Quittez immédiatement les lieux et appelez Manitoba Hydro, en composant le 204 480-5900 à Winnipeg, ou, sans frais, le 1 888 624-9376 (1 888 MB HYDRO).
- Avant de pénétrer dans un bâtiment inondé, vérifiez que les fondations, le toit et les autres structures de soutien ne présentent pas de danger. Si vous devez forcer une porte pour l'ouvrir, restez à l'extérieur au cas où le plafond tomberait.
- Vérifiez si les murs ou le sol sont déformés, ou s'il y a des trous dans le sol ou au plafond.
- Évitez les débris dangereux, comme le verre cassé et les fils électriques mal fixés.

- Ne touchez pas le panneau électrique et ne vous servez pas des appareils ménagers, des systèmes à pression ou du chauffage avant qu'un électricien ait pu vérifier qu'il n'y a pas de danger. Les autorités vous diront quand l'électricité fonctionnera de nouveau.
- Servez-vous d'une lampe électrique (et non d'une flamme nue) pour examiner les dommages à l'intérieur du bâtiment.
- Les articles ménagers endommagés par l'inondation doivent être jetés conformément aux règlements locaux.
- Le réseau d'alimentation en eau potable, le réseau d'égouts ou votre fosse septique peuvent être endommagés. Renseignez-vous auprès de votre municipalité si vous avez un réseau d'alimentation en eau et un réseau d'égouts municipaux. Pour plus de détails, lisez la partie sur les fosses septiques, page 20.

Fournitures nécessaires pour le nettoyage

- gants de caoutchouc, bottes, lunettes de protection ou lunettes à coques
- pelles pour enlever la boue et les autres débris
- seaux, vadrouilles, éponges, chiffons
- sacs à ordures en plastique
- grands contenants pour vêtements et literie lavables qui ont été mouillés, et corde à linge pour les sécher
- détergent et produits de nettoyage non parfumés (les produits parfumés peuvent causer des allergies ou l'odeur peut rester dans les contenants ou sur les surfaces de préparation de nourriture)
- Si les eaux de crue sont entrées dans votre puits, celui-ci peut ne plus être en état de fonctionner (voir page 19). Il est possible que vous ayez besoin d'une autre source d'eau pour faire le nettoyage.

Autre matériel de nettoyage

- Vous pouvez avoir besoin de rallonges électriques, de pompes submersibles, d'aspirateurs d'atelier, de détecteurs de monoxyde de carbone, de déshumidificateurs, de ventilateurs ou de chaufferettes.
- Il est possible que vous puissiez louer un générateur ou le matériel de nettoyage. Vérifiez avant de faire des achats.
- Si vous vous servez d'une pompe, d'un générateur, d'un appareil de lavage à la pression, etc., qui fonctionnent au gaz, ne les mettez pas dans un endroit fermé et n'oubliez pas d'utiliser un détecteur de monoxyde de carbone, même si l'endroit n'est pas totalement fermé.
- Quand vous utilisez des appareils électriques, ne mettez JAMAIS le fil dans l'eau.
- Si vous utilisez des appareils électriques dans des endroits où il y a de l'eau, portez des bottes en caoutchouc.

Hygiène et sécurité

- Évitez le contact direct avec l'eau et les surfaces contaminées – portez des gants et des bottes en caoutchouc.
- Quand vous travaillez dans l'eau, portez des vêtements isolants et des bottes en caoutchouc, arrêtez-vous souvent pour vous réchauffer et changez-vous pour mettre des vêtements secs aussi souvent que possible.
- Ne vous frottez pas les yeux, la bouche, les oreilles ou le nez avec des gants contaminés.
- N'exposez pas des plaies ou des coupures ouvertes à l'eau ou aux surfaces contaminées.

- Lavez la peau exposée souvent à l'eau et au savon, et prenez un bain ou une douche en vous lavant au savon à la fin de la journée de nettoyage.
- Changez de vêtements de nettoyage chaque jour et lavez les vêtements contaminés séparément.
- Nettoyez à fond les surfaces qui servent à poser la nourriture (comptoir, planches des armoires, etc.) et les endroits où les enfants jouent.
- Veillez à ce que l'endroit où vous travaillez soit suffisamment ventilé.

Nettoyage

- Remettez votre maison en état dès que possible, pour protéger votre santé et éviter d'autres dommages.
- Prenez le temps qu'il faut pour nettoyer et arrêtez-vous souvent.
- Planifiez les étapes du nettoyage ainsi :
 - Enlevez l'eau.
 - Enlevez la saleté et les débris (comme la boue laissée par l'inondation).
 - Jetez les choses qui ne peuvent pas être nettoyées.
 - Faites sécher complètement le bâtiment et son contenu.
- Pendant le nettoyage, éloignez les enfants des zones contaminées.
- Évitez tout contact avec les eaux de crue ou tout ce qui peut avoir été mouillé, à moins que vous ne portiez des vêtements de protection.

- Consultez Manitoba Hydro ou un électricien avant d'utiliser des appareils électriques pour le séchage, l'éclairage ou le chauffage, y compris les générateurs, car il pourrait y avoir un risque d'incendie si ces appareils ont été exposés aux eaux de crue.
- Mettez tous les matériaux mouillés et sales, ainsi que les débris, dehors, dans un grand contenant jetable.

L'eau de javel n'est plus recommandée. Utilisez un détergent à vaisselle ou tout usage liquide, sans parfum. Les détergents parfumés peuvent masquer les odeurs de moisi qui peuvent indiquer des problèmes d'humidité nouveaux ou persistants.

NE VOUS SERVEZ PAS d'eau de javel et d'autres produits de nettoyage en même temps, car le mélange peut entraîner des vapeurs toxiques.

Comment enlever l'eau

- Drainez l'eau peu à peu, en enlevant environ un tiers du volume par jour. Si le sol est encore saturé et que vous enlevez l'eau trop rapidement, les murs ou les sols pourraient céder.
- Utilisez des pompes ou des seaux pour enlever l'eau qui est à la surface et un aspirateur d'atelier pour aspirer le reste.

Chauffage et appareils ménagers

- Faites venir un inspecteur, un électricien ou les autorités locales pour inspecter le système de chauffage et de climatisation, ainsi que les conduits, et vérifier que vous pouvez vous en servir.
- Si vous avez un système de chauffage à air pulsé, nettoyez à fond ou remplacez tous les conduits d'air chaud et de reprise d'air qui ont été inondés. Autrement, ils peuvent disséminer des spores de moisissure.

- Une fois que les systèmes ont été inspectés, gardez votre maison à une température de 4°C (soit 40°F) au maximum, si possible, jusqu'à ce que toute l'eau ait été enlevée.
- Si vous utilisez des pompes ou des chauffeuses à essence, au kérosène ou au propane, installez un détecteur de monoxyde de carbone, même dans les endroits qui ne sont pas totalement fermés.
- NE VOUS SERVEZ PAS d'appareils ménagers, de prises électriques, d'interrupteurs ou de disjoncteurs ayant été inondés avant qu'un électricien ou les autorités locales déclarent qu'il n'y a pas de danger.
- Suivez les recommandations des inspecteurs locaux au sujet du remplacement de pièces ou d'appareils.
- Remplacez les filtres et le matériel isolant des chaudières, des chauffe-eau, des réfrigérateurs et des congélateurs qui ont été inondés. Il peut coûter moins cher de remplacer les appareils.

Drains de sol

- Purgez et nettoyez les drains de sol et les pompes de puisard à l'aide de détergent non parfumé et d'eau. Frottez bien pour enlever le dépôt graisseux.
- Nettoyez ou remplacez les drains bouchés ou demandez à un professionnel de le faire pour vous.

Structures

- Rincez et nettoyez tous les sols dès que possible.
- Remplacez tout revêtement de sol saturé par les eaux de crue ou les eaux d'égout.
- Nettoyez tous les murs intérieurs et les cavités au sol à l'aide de détergent non parfumé et d'eau.

- Ouvrez les murs et enlevez les cloisons en plaques de plâtre, les lambris et l'isolant sur une hauteur de 50 centimètres au moins (20 pouces) au-dessus du niveau de l'eau.
- Lavez toutes les surfaces à l'aide d'un détergent non parfumé et rincez-les bien.
- Laissez entrer l'air pour déshumidifier la maison ou servez-vous d'un déshumidificateur jusqu'à ce qu'elle soit complètement sèche.

Tapis et meubles

- Faites sécher les tapis au cours des deux premiers jours de votre retour chez vous, puis nettoyez-les à fond. Pour les grands tapis ou les moquettes, embauchez un nettoyeur professionnel.
- Si les meubles non recouverts de tissu sont juste humides, laissez-les sécher, puis brossez-les pour enlever la boue.
- Afin de vérifier si un objet est sec, collez avec du ruban une pellicule transparente de plastique alimentaire sur la surface de l'objet. Si la partie couverte devient plus sombre que le reste, l'objet est encore humide. Faites-le sécher jusqu'à ce que ceci ne se produise plus.
- Passez un jet d'eau sur la saleté collée sur les meubles de bois plein. Mettez les meubles sur des cales et installez des ventilateurs en dessous. Faites sécher tous les meubles en bois en ouvrant les tiroirs et les portes, et en les mettant à l'air.
- Jetez les meubles en panneaux de particules, les coussins et les matériaux qui couvrent les meubles.

Vêtements et literie

- Les vêtements, la literie et les couvertures lavables (en acrylique ou en coton, par exemple) qui ont été salis doivent être lavés au détergent à lessive et à l'eau tiède ou chaude. Faites deux cycles complets de lavage.
- Les matelas, les sommiers, les futons, les courtepointes, les couettes, les duvets et les oreillers ne peuvent pas être assainis convenablement et doivent être jetés.
- Raclez ou passez au jet d'eau le gros de la saleté sur les vêtements lavables et laissez-les sécher dehors si possible.
- Faites tremper pendant une nuit les articles très sales dans de l'eau propre et froide, en ajoutant du détergent.
- Les vêtements qui ne sont pas lavables doivent être mis à l'air jusqu'à ce qu'ils soient complètement secs, puis nettoyés à sec par un nettoyeur professionnel.

Jouets, ustensiles de cuisine et contenants à nourriture

Suivez ces directives pour les articles qui peuvent être mis dans la bouche ou qui sont utilisés pour préparer ou faire cuire des aliments :

- Lavez à fond à l'eau et au savon (plus d'une fois s'ils sont très sales) les casseroles, les poêles, les couverts, les verres, les contenants pour aliments, les jouets non poreux, etc., puis rincez-les. Après avoir lavé et rincé tous ces articles, vous pouvez les mettre à l'eau bouillante (sauf les verres) pendant une minute, puis les laisser sécher à l'air.
- Le matériel de cuisine fendu, ébréché ou difficile à nettoyer doit être jeté.
- Jetez les animaux en peluche parce qu'ils sont difficiles à nettoyer.

Nourriture et médicaments

- Les boîtes de conserve intactes qui sont entrées en contact avec des eaux de crue peuvent être récupérées. Enlevez les étiquettes, puis rincez-les à l'eau et laissez-les sécher à l'air. Après cela, on peut inscrire au crayon-feutre sur la boîte ce qu'il y a dedans.
- Il n'est pas possible de récupérer les aliments et les boissons dans des contenants ayant une capsule à vis ou une capsule couronne. Il faut les jeter.
- Jetez tous les bocaux de conserves faites à la maison et toutes les autres conserves endommagées, même si les contenants en question n'ont pas été exposés aux eaux de crue, car il peut y avoir des bactéries et des spores de moisissure dans l'air.
- Débarrassez-vous des médicaments, cosmétiques et articles de toilette qui ont été exposés aux eaux de crue.
- Jetez les aliments frais (viande, fruits, légumes), les aliments en boîte, en bouteille ou les boîtes de conserve abîmées qui ont été exposés aux eaux de crue.

Moisissure

La moisissure peut entraîner des problèmes de santé. *Pour plus de détails sur le traitement de la moisissure, voir la partie intitulée Protection contre la moisissure à la page 11.*

Dans la cour

- Il est également conseillé d'utiliser des bottes et des gants de caoutchouc pour nettoyer la cour.
- Enlevez les débris.
- Pour enlever les excréments d'animaux ou les oiseaux ou animaux morts, servez-vous d'une pelle, ou de gants de caoutchouc ultra résistants et à l'épreuve des fuites, ou de

plusieurs couches de sacs en plastique à l'épreuve des fuites. Ramassez prudemment l'oiseau avec la pelle ou votre main bien protégée, mettez-le dans un sac à l'épreuve des fuites, faites un nœud et mettez le sac dans un autre sac propre. Mettez le tout dans les ordures ménagères. Lavez-vous les mains le plus vite possible, d'abord sans enlever les gants, puis après les avoir enlevés.

- Si vous trouvez des carcasses d'animaux plus gros, communiquez avec les autorités locales.
- N'utilisez pas le sable des sacs de sable pour mettre dans un bac à sable ou dans un terrain de jeu.
- Pour savoir comment vous débarrasser de sacs de sable, communiquez avec votre municipalité.

Documents à garder

- Gardez bien les reçus correspondant à toutes les dépenses de nettoyage.
- Mettez vos papiers importants dans des sacs en plastique au congélateur pendant le nettoyage, car les portes du congélateur sont généralement hermétiques et ces documents resteront sans doute plus au sec et seront moins susceptibles d'être contaminés par la moisissure.
- Prenez des photos ou des vidéos des dégâts causés par l'inondation dans votre maison et autour.
- Signalez immédiatement les dégâts à votre agent d'assurance et au bureau de votre municipalité.

Rappel : NE RETOURNEZ PAS chez vous avant que les autorités locales vous en donnent la permission.

Après une inondation, l'humidité excessive et l'eau contribuent à la croissance de moisissure dans les maisons et les autres bâtiments. Quand vous retournez chez vous après une inondation, il peut y avoir de la moisissure et ceci peut poser des risques pour vous et votre famille. La liste ci-dessous vous aidera à reconnaître la moisissure et à vous en protéger après une inondation.

Reconnaître la moisissure

À la vue

- La moisissure peut faire des taches sur les murs ou les plafonds.
- Souvent, on trouve une sorte de peluche noire ou verte sur les surfaces, mais il existe des centaines de sortes de moisissure et bien d'autres couleurs.
- La moisissure peut pousser sur n'importe quel matériau organique, y compris le bois, le papier et le tissu. La moisissure apparaît sur les matériaux humides en 48 heures.

À l'odeur

- La moisissure peut être détectée par une odeur nauséabonde de moisi ou de terre.

Effets possibles sur la santé

La plupart des gens ne ressentiront aucun effet sur leur santé. Les personnes sensibles aux effets de la moisissure peuvent manifester les symptômes suivants :

- nez bouché, yeux irrités, respiration sifflante ou irritation de la peau;
- symptômes de l'asthme qui empirent ou difficulté à respirer;
- infection des poumons causée par la moisissure.

Personnes les plus vulnérables

Les personnes les plus vulnérables sont :

- les personnes qui ont des allergies, de l'asthme ou des troubles respiratoires;
- les personnes dont le système immunitaire est affaibli (comme celles qui sont atteintes du VIH, celles qui ont un cancer et qui suivent un traitement de chimiothérapie ou celles qui ont subi une greffe d'organe);
- les femmes enceintes;
- les jeunes enfants;
- les personnes âgées.

REMARQUE : *Si vous-même ou les membres de votre famille avez des problèmes de santé après avoir été exposés à la moisissure, mettez-vous en rapport avec votre médecin ou un autre fournisseur de soins de santé.*

Nettoyage de la moisissure

La chose la plus importante à faire pour prévenir la formation de moisissure est de limiter l'humidité. Il faut donc agir vite pour faire sécher le bâtiment et enlever les matériaux humides qui favorisent la formation de moisissure.

- Ne vous occupez vous-même du nettoyage que si la tache de moisie mesure moins de 2,8 mètres carrés (30 pieds carrés). Si elle est plus étendue, ou si votre système de chauffage, de ventilation ou de climatisation a été touché par la moisissure, faites venir un professionnel.
- Les personnes les plus vulnérables à la moisissure devraient quitter le bâtiment jusqu'à la fin du nettoyage.

- Portez un appareil respiratoire jetable, des gants jetables et des lunettes de protection. Les masques du type N95 sont considérés comme des appareils respiratoires jetables. On peut les acheter dans les quincailleries. Le masque doit être bien ajusté sur votre visage et couvrir votre nez et votre bouche. Les masques chirurgicaux ou les masques antipoussières ne protègent pas assez bien.
- Avant de nettoyer la tache de mois, vaporisez-la légèrement avec de l'alcool à friction, afin d'empêcher la moisissure de s'envoler dans l'air pendant que vous procédez au nettoyage.
- Enlevez tous les objets poreux qui ont été mouillés pendant plus de 48 heures et ne peuvent pas être nettoyés et séchés à fond. Les matériaux poreux comme les cloisons en plaques de plâtre, le papier peint, l'isolant, les carreaux de plafond, le tissu ou la moquette doivent être jetés et remplacés.
- Enlevez la partie mouillée des plaques de plâtre et des autres matériaux qui constituent les murs, comme l'isolant, jusqu'à la hauteur où ils ne sont plus humides, c'est-à-dire au moins 50 centimètres (20 pouces) au-dessus du niveau de l'eau.
- Laissez les murs ouverts jusqu'à ce que le bois et les autres matériaux soient complètement secs, ce qui peut prendre plusieurs semaines. Vous pouvez vous contenter de nettoyer superficiellement la surface des murs (cloisons en plaques de plâtre, par exemple) si votre sous-sol n'a été inondé que brièvement et sur une hauteur de quelques pouces seulement.
- Les matériaux non poreux, comme le métal, le verre et le plastique dur, et les matériaux semi-poreux comme le bois et le béton peuvent être nettoyés et réutilisés s'ils sont solides. Pour enlever la moisissure des surfaces dures, utilisez un détergent à lessive ou à vaisselle. Employez une brosse dure pour nettoyer les surfaces rugueuses comme le béton.

- Jetez les matériaux très abîmés et réparez ou remplacez les structures endommagées.
- Lorsque le travail est terminé, les zones nettoyées doivent être sèches et sans contamination visible.
- Lavez tous les vêtements à fond à l'eau chaude et au détergent et faites-les sécher rapidement. Ceci comprend les vêtements que vous avez portés pour nettoyer une zone contaminée par la moisissure.
- S'il fait assez sec, entreposez temporairement les articles hors de chez vous, jusqu'à ce que vous puissiez déposer une demande d'indemnisation auprès de votre compagnie d'assurance.

Précautions à prendre

- ***Ne mélangez pas l'eau de javel avec d'autres nettoyants ou désinfectants chimiques parce que cela pourrait créer des vapeurs toxiques.***
- Si vous vous servez d'autres désinfectants chimiques, comme le phosphate trisodique (TSP), respectez le mode d'emploi qui figure sur le contenant.
- En passant l'aspirateur, vous pourriez faire circuler la moisissure dans l'air. Les aspirateurs centraux qui ont une évacuation vers l'extérieur, ou ceux qui sont équipés de filtre à haute efficacité (HEPA) limitent la circulation de moisissure dans l'air.
- Vous n'avez pas besoin d'équipement spécial pour jeter des matériaux moisis, mais, si possible, ceux-ci doivent être mis dans des sacs en plastique hermétiquement fermés.

Pendant une inondation, les risques de contamination des puits d'eau potable par des bactéries ou d'autres contaminants présents dans les eaux de crue augmentent. Tous les genres de puits, profonds ou non, peuvent être contaminés pendant une inondation.

Facteurs de risque pour l'eau des puits

L'eau d'un puits risque particulièrement d'être contaminée quand :

- le puits ou le réservoir aquifère est peu profond ou le sol est perméable (s'il s'agit, par exemple, de sable ou de gravier);
- le puits est situé dans un creux où l'eau peut s'accumuler;
- le tubage du puits est rouillé, fendu ou n'est pas étanche et il ne s'élève pas à 30 centimètres (11,8 pouces) au moins au-dessus du sol;
- le puits est situé près d'une fosse septique ou d'un champ, d'une étable, d'un parc d'engraissement ou d'une autre source possible de contamination;
- le puits est situé près d'un puits abandonné qui n'est pas étanche, d'une fondrière, d'une carrière ou d'autres lieux pouvant permettre la contamination de l'eau souterraine;
- un puits situé à proximité a été inondé et peut être contaminé.

Quand faut-il faire bouillir l'eau?

Si l'un des facteurs de risque ci-dessus s'applique à votre puits et que votre terrain est inondé, ou si vous remarquez un changement dans la couleur, la transparence, le goût ou l'odeur de votre eau de puits, il vous faut faire bouillir à gros bouillons pendant une minute l'eau du robinet que vous utilisez pour boire ou cuisiner. Une fois bouillie, vous pouvez vous servir de l'eau pour :

- boire;
- préparer du lait maternisé ou du jus pour un bébé;
- cuisiner;
- faire des glaçons;
- laver les fruits et les légumes;
- vous brosser les dents.

Au lieu de faire bouillir l'eau, vous pouvez aussi utiliser de l'eau dont la provenance est sans risque, comme l'eau en bouteille.

Utilisation de l'eau pour d'autres buts domestiques

L'eau du robinet venant de puits touchés par une inondation peut être utilisée pour faire la lessive, prendre des bains et laver la vaisselle.

Les adultes, les adolescents et les enfants qui ne sont plus des tout-petits peuvent se servir de cette eau pour se doucher, mais en évitant de l'avaler. Il faut laver les tout-petits et les bébés à l'éponge afin d'éviter qu'ils avalent l'eau.

Tester l'eau d'un puits

Quand l'inondation est terminée, vous devriez faire tester l'eau de votre puits par un laboratoire agréé afin de vérifier s'il est contaminé par des bactéries. Vous devez continuer à faire bouillir l'eau ou à utiliser de l'eau en bouteille jusqu'à ce que les résultats des tests indiquent que l'eau est potable et que vous pouvez vous en servir pour faire la cuisine.

Étapes pour tester l'eau d'un puits

- Les propriétaires ont la responsabilité de recueillir leurs propres échantillons d'eau. Veuillez consulter la feuille de renseignements sur l'eau de puits n° 2 intitulée *Comment faire des tests pour dépister une contamination bactérienne de mon eau de puits?*.
- On peut se procurer des bouteilles à échantillon, la formule et les instructions de prélèvement dans la plupart des bureaux municipaux en région rurale et des bureaux de Conservation Manitoba et Gestion des ressources hydriques Manitoba, ou directement auprès du laboratoire.
- Il est très important de suivre les instructions de prélèvement fournies par le laboratoire et de veiller à ce que vos coordonnées et l'emplacement du puits (par exemple, la description officielle) soient indiqués correctement sur la formule.

Programme de subvention des analyses bactériologiques

La Province du Manitoba offre aux propriétaires de réseaux privés d'alimentation en eau une subvention pouvant être utilisée une fois par année pour une analyse bactériologique (bactérie *O* et coliformes totaux) de leur eau de consommation par Horizon Lab.

Si les résultats d'analyse d'un premier échantillon indiquent que des bactéries sont présentes dans l'eau, les propriétaires recevront un coupon du laboratoire valide pour un ré-échantillonnage gratuit.

Le coût total facturé aux propriétaires s'élève à 19,16 \$ (taxes incluses) pour l'analyse subventionnée d'un échantillon par année.

Horizon Laboratory Ltd.

4055, avenue Portage, Winnipeg (Manitoba)
R3K 2E8 Téléphone : 204 488-2035.

Autres laboratoires agréés

Deux autres laboratoires sont agréés au Manitoba pour mener des analyses bactériologiques de l'eau et leurs services sont offerts aux propriétaires de puits privés.

La Province ne subventionne pas les analyses de ces laboratoires et recommande aux propriétaires de puits privés de communiquer directement avec le laboratoire concerné pour obtenir ses prix.

ALS Canada Ltd.

1329, chemin Niakwa Est, unité 12
Winnipeg (Manitoba) R2J 3T4
Téléphone : 204 255-9720
Sans frais : 1 800 607-7555

Maxxam Analytics

675, rue Berry, local D
Winnipeg (Manitoba) R3H 1A7
Téléphone : 204 772-7276
Sans frais : 1 866 800-6208

Que faire avec les échantillons?

Les bouteilles à échantillon doivent être déposées dans l'un des laboratoires susmentionnés dans les 24 h qui suivent le prélèvement de l'échantillon d'eau. Les échantillons d'eau doivent rester scellés et gardés au frais. Les résultats seront incorrects si les échantillons deviennent trop chauds, gèlent ou sont gardés trop longtemps avant d'être analysés.

Résultats des tests

Lorsque les tests sont terminés sur votre échantillon, le laboratoire vous enverra les résultats ainsi que des instructions de suivi si le puits montre des signes de contamination. Si vous ne recevez pas les résultats dans les deux semaines qui suivent le dépôt de l'échantillon, vous devriez communiquer avec le laboratoire.

S'il s'avère que la qualité de votre eau pose un problème immédiat (coliformes totaux >10 et/ou présence de colibacille), le laboratoire, ou un agent du service de l'eau potable, tentera de communiquer directement avec vous peu de temps après la remise de votre échantillon afin de vous fournir des directives relativement à l'utilisation de votre eau.

Remise en état d'un puits après une inondation

REMARQUE : Cette partie s'applique aux puits dans lesquels les eaux de crue se sont déversées, qui ont été complètement submergés ou dont la structure a été endommagée et qui sont très contaminés.

- Si la structure de votre puits a subi des dommages, si le puits a été totalement submergé ou si les eaux de crues se sont déversées dedans, il faudra peut-être faire de gros travaux de remise en état. Les eaux de crue et les sédiments peuvent endommager les pompes et leurs composantes électriques. Toutes les évaluations, ainsi que les réparations et les remplacements doivent être faits par des professionnels compétents. Il est possible que ce soit dangereux d'allumer votre pompe avant que le puits soit nettoyé et tous les sédiments et les eaux de crue enlevés.

Les propriétaires de puits qui font face à ce type de problème doivent communiquer avec la Direction de la gestion des eaux souterraines de Conservation et Gestion des ressources hydriques Manitoba au 204 945-6959 ou avec d'autres professionnels qualifiés (p. ex., un foreur de puits ou un plombier) de leur région.

Citernes

L'eau des citernes devient plus vulnérable à la contamination pendant une inondation. La saturation du sol augmente la possibilité que des eaux non traitées s'infiltrent dans une citerne par des fentes, ou des joints ou des raccords mal imperméabilisés. Le risque de contamination est plus élevé s'il y a de l'eau qui stagne au-dessus de la citerne, parce que cette eau pourrait s'infiltrer par un couvercle ou un orifice de ventilation mal scellé.

Si l'eau de votre citerne change de goût, d'odeur, de couleur ou de transparence, elle est probablement contaminée. Si vous n'avez pas eu à remplir la citerne aussi souvent qu'à l'habitude, cela pourrait signifier qu'il y a une infiltration d'eau et que la citerne est contaminée.

Si vous pensez que votre citerne a été touchée par l'inondation, suivez les directives des pages 15 à 17 pour faire bouillir votre eau et la faire tester.

Si les tests indiquent que l'eau de votre citerne est contaminée, continuez à faire bouillir votre eau et communiquez avec un entrepreneur compétent. Un entrepreneur professionnel peut inspecter, nettoyer, réparer et désinfecter votre citerne, et vous dire quand les résultats indiquent que vous pouvez recommencer à utiliser l'eau.

Fosses septiques

Les eaux usées des champs d'épuration ne refoulent généralement pas dans les maisons pendant une inondation. Cependant, les champs d'épuration peuvent devenir saturés et, si les eaux de crue refoulent dans votre fosse septique ou s'y infiltrent, cela peut entraîner une défaillance du système. Si cela se produit, vous devez :

- Essayez de réduire le nombre de débris entrant dans la fosse septique et les installations de plomberie (p. ex., ne versez pas la boue laissée par les inondations dans les toilettes ou dans un évier).
- éviter de vous servir de la tuyauterie si la fosse septique ou le champ d'épuration sont encore submergés;
- ne pas vous servir pas de la tuyauterie si les égouts refoulent dans la maison;
- éviter tout contact avec les eaux des fosses septiques endommagées, car les eaux d'égout brutes peuvent causer des maladies;
- éviter de toucher les éléments électriques des systèmes mécaniques de traitement des eaux d'égout.

Pour en savoir plus, communiquez avec le personnel de votre bureau municipal, ou consultez le site www.gov.mb.ca/conservation/envprograms/wastewater/systems/index.html (en anglais seulement).

Pour plus de renseignements

Pour en savoir plus sur la salubrité de l'eau potable ou les dispositifs de traitement de l'eau, obtenir de l'aide afin d'interpréter les résultats sur la qualité de l'eau potable ou recevoir une copie d'autres feuilles de renseignements sur l'eau potable, consultez le site www.manitoba.ca/drinkingwater (en anglais seulement) ou composez le 204 948-1351.

Pour trouver un agent de l'eau potable dans votre région, veuillez consulter la carte suivante : www.manitoba.ca/conservation/waterstewardship/odw/regcontacts

Pour en savoir plus sur la certification des dispositifs de traitement de l'eau, visitez le site : www.nsf.org (en anglais seulement)

Pour obtenir des renseignements sur les rapports de forage ou sur le forage ou le scellement de puits, ou pour obtenir une liste des foreurs de puits titulaires d'un permis, veuillez appeler : **Conservation et Gestion des ressources hydriques Manitoba au 204 945-6959.**

Pour obtenir de l'information en matière de santé, communiquez avec Health Links-Info Santé **en composant le 204 788-8200, à Winnipeg,**

ou le numéro sans frais 1 866 689-5566 (de l'extérieur de Winnipeg).

Pour trouver un bureau de la santé publique proche de chez vous, visitez le site www.gov.mb.ca/health/publichealth/index.fr.html.

Vérification des conteneurs de produits dangereux après une inondation

On trouve souvent dans les fermes, les garages, les hangars d'entreposage, les bâtiments secondaires et les maisons de la plaine inondable des conteneurs et emballages de produits dangereux et de contaminants de l'environnement, des réservoirs de pétrole et des citernes à propane. Ces articles peuvent devenir très dangereux, surtout pendant une inondation.

Les risques comprennent : le déversement de produits pouvant nuire à la santé humaine ou à l'environnement, les incendies, les explosions ainsi que les dommages mécaniques causés par les contenants à la dérive. Pour réduire les risques posés par les produits dangereux après une inondation, suivez les directives ci-dessous, que vous résidiez dans une zone inondable ou non.

Vérification des conteneurs de produits dangereux

- Vérifiez que les contenants ne sont pas endommagés et ne fuient pas. Vérifiez que les canalisations ne sont pas bosselées, rompues ou déconnectées, que les robinets ne sont pas endommagés, qu'il ne manque pas de couvercle, de bonde, etc.
- Ne remettez pas en service des conteneurs qui doivent être branchés à un système d'alimentation si ces conteneurs ont été endommagés.
- Les réservoirs ravitailleurs d'ammoniac anhydre et les autres conteneurs de transport réglementés doivent être inspectés et certifiés conformément aux règlements sur le transport de produits dangereux s'ils ont été endommagés ou submergés par les eaux de crue.

Vérification des réservoirs de pétrole

- Vérifiez que les réservoirs ne sont pas endommagés et ne fuient pas. Plongez les réservoirs dans l'eau et comparez le niveau du pétrole pour voir s'il y a eu une fuite ou si l'eau est entrée dans le réservoir.
- Inspectez les dispositifs de trop-plein et enlevez les débris ou l'eau qui peuvent se trouver sous les réservoirs collecteurs et les appareils de distribution.
- Avant d'utiliser le carburant, vérifiez qu'il n'a pas été contaminé par l'eau. Prélevez un échantillon, que vous mettrez dans un contenant transparent. Ne le touchez pas pendant un petit moment. L'eau et le carburant se sépareront. Pour des résultats plus précis, utilisez une pige avec de la pâte détectrice d'eau. Vous pouvez en trouver chez les fournisseurs de carburant, les compagnies d'alimentation en pétrole ou les entrepreneurs en pétrole.
- Avant de mettre en marche une pompe à carburant, vérifiez qu'il n'y a pas de fuite et que tous les raccords électriques fonctionnent.
- Communiquez avec un entrepreneur en pétrole pour lui demander d'inspecter tous les réservoirs et l'équipement associé au circuit de service.

Vérification des citernes à propane

- Vérifiez que les réservoirs ne sont pas endommagés et ne fuient pas. Vérifiez que les conduites d'alimentation ne sont pas bosselées, rompues ou débranchées, que les robinets ne sont pas brisés, etc.
- Communiquez avec un entrepreneur en propane pour faire l'inspection de tous les réservoirs et du matériel du système de distribution du propane avant de le rebrancher et de l'utiliser.

Composez le numéro de la ligne d'urgence de Conservation et gestion des ressources hydriques Manitoba (204-945-4888 à Winnipeg, à frais virés) ouverte 24 heures sur 24, afin de signaler toute perte de produit ou tout réservoir ou conteneur ayant disparu. Faites de même si vous trouvez un réservoir ou un conteneur sur votre terrain après une inondation.

Pour plus de renseignements, communiquez avec le personnel de Conservation et Gestion des ressources hydriques Manitoba chargé des produits dangereux et de l'intervention d'urgence, en composant le 204-945-7025 à Winnipeg.

La perspective stressante de perdre son chez-soi, les objets que l'on aime ou son revenu peut donner lieu à des réactions difficiles. Les gens peuvent naturellement avoir de nombreux et divers sentiments et réactions à l'égard de la gestion de ce type de stress, notamment :

- panique, anxiété, peur;
- désespoir, détresse;
- colère, incrédulité;
- insomnie;
- manque de concentration;
- fatigue extrême;
- solitude;
- générosité envers les autres;
- coopération, travail d'équipe;
- inspiration;
- force puisée dans les liens avec les autres et la communauté.

Lorsque les eaux se retirent et que vous retournez chez vous ou au travail, soyez à l'écoute de vos propres sentiments et de ceux des membres de votre famille, de vos amis et de vos voisins. Vous pouvez faire un certain nombre de choses pour vous remettre après une inondation.

Ayez des attentes réalistes

- La récupération, après le traumatisme que représente une inondation, peut prendre plusieurs semaines ou plusieurs mois. Il est important que vous vous donniez la permission de parler de l'inondation et de vos sentiments aussi longtemps que nécessaire, et que vous fassiez de même pour les membres de votre famille et les autres personnes qui ont partagé l'expérience avec vous.
- Acceptez le fait que la rénovation complète, la réparation ou le remplacement de vos biens abîmés ou perdus va prendre beaucoup de temps.
- Les membres de votre famille et vous-même devez adopter un rythme raisonnable pour le nettoyage et prendre des pauses fréquentes. Parlez aux membres de votre famille, sortez au restaurant, allez voir un spectacle ou visitez des amis.

Prenez soin de vous-même et des autres

- Connaissez les signes courants de stress et soyez conscient de la manière dont vous et votre famille les gérez habituellement. Si vous vous sentez stressé, prenez des pauses régulièrement et détendez-vous. Servez-vous de techniques de relaxation pour vous aider à ralentir, à vous calmer et à vous détendre. Arrêtez-vous souvent pour vous demander comment vous allez et assurez-vous de faire ce qu'il faut pour favoriser un corps et un esprit sains.
- Écoutez les autres et prêtez attention aux signes de stress et d'anxiété.
- Soutenez les autres si vous le pouvez, en les aidant à faire leur nettoyage, et acceptez leur aide pour faire le vôtre.
- Prenez soin de vos propres besoins et de ceux des enfants et des personnes âgées. Veillez à ce que tous aient une alimentation équilibrée, dorment suffisamment et fassent de l'exercice.
- Demandez de l'aide si vous en avez besoin. Parlez à votre famille et à vos amis, et servez-vous des ressources offertes par votre communauté, comme les fournisseurs de soins de santé ou de soins spirituels, les conseillers professionnels ou non.
- Le soutien et les ressources externes suivants sont à votre disposition si vous en avez besoin.

Obtenez de l'aide : numéros de téléphone

Si vous, les membres de votre famille, vos amis ou vos voisins avez des difficultés, communiquez avec les ressources suivantes :

- Manitoba Farm and Rural Support Services
- 1 866 367-3276 (1 866 FOR-FARM), site Web : www.ruralsupport.ca
- Ligne de secours du centre de santé communautaire Klinic ouverte 24 heures sur 24 : 204 786-8686 à Winnipeg; ou, sans frais, 1 888 322-3019;
- Site Web De-Stress du centre de santé communautaire Klinic : www.de-stress.ca (en anglais seulement);
- le bureau local de votre office régional de la santé ou des services communautaires de santé mentale.

Gestion du stress : numéros de téléphone provinciaux pour obtenir de l'aide

Ligne de détresse du Klinic Community Health Centre (24 heures sur 24) : 204 786-8686 à Winnipeg ou, sans frais, 1 888 322-3019; site Web : www.de-stress.ca (en anglais seulement).

Manitoba Farm and Rural Support Services (pour tous les Manitobains) : sans frais, 1 866 367-3276 (de 10 h à 21 h, du lundi au vendredi), site Web : www.ruralsupport.ca (en anglais seulement).

Soutien des offices régionaux de la santé :

Office régional de la santé d'Entre-les-Lacs et de l'Est

Service mobile de secours et services de secours en cas de crise, ouverts 24 heures sur 24 : 204 482-5419 ou, sans frais, 1 866 427-8628 204 482-5376 ou, sans frais, 1 877 499-8770

Services d'accueil en santé mentale : 204-785-7752 ou, sans frais, 1 866 757-6205

Région sanitaire du Nord

Flin Flon

Services d'urgence : 204 687-7591 (Flin Flon General Hospital)

Services d'accueil en santé mentale : 204 687-1350

The Pas

Services d'urgence : 204 623-6431 (St. Anthony's General Hospital)

Services d'accueil en santé mentale : 204 623-9650

Thompson

Services d'urgence : 204 677-2381(Thompson General Hospital)

Unité mobile d'urgence (14 h – 2 h) : 204 778-1472 ou, sans frais, 1 866 242-1571

Services d'accueil en santé mentale : 204 677-5350

Santé de Prairie Mountain Sud :

Services d'urgence (24 heures sur 24) : 204 725-4411 ou, sans frais, 1 888 379-7699 Ligne de crise du Child and Adolescent Treatment Centre (24 heures sur 24) : 204 578-2700 ou, sans frais, 1 866 403-5459

Services d'accueil en santé mentale (adultes) : 204 578-2400

Nord :

Services d'intervention d'urgence en santé mentale :
sans frais, le 1 866 332-3030; ou

Ligne de crise du Child and Adolescent Treatment Centre
(24 heures sur 24) : 204 578-2700 ou,
sans frais, 1 866 403-5459

Services d'accueil en santé mentale : 204 638-2118 ou,
sans frais, 1 800 259-7541

Office régional de la santé du Sud

Services d'urgence en santé mentale : sans frais, 1 888 588-1697

Services d'urgence (24 heures sur 24) : sans frais, 1 888 617-7715

Ligne de crise du Child and Adolescent Treatment Centre
(24 heures sur 24) : 204 578-2700 ou, sans frais, 1 866 403-5459

Accès aux services de santé mentale : sans frais, 1 888 310-4593

Accès aux services de santé mentale : 204 346-7018 ou,
sans frais, 1 866 762-0309

Office régional de la santé de Winnipeg

Service mobile d'intervention d'urgence (24 heures sur 24) :
204 940-1781 (adultes)

Services d'accueil en santé mentale : 204 940-2655 (adultes)

Service d'urgence pour enfants et adolescents (24 heures sur
24) : 204-949-4777 à Winnipeg ou, sans frais, 1 888 383-2776

Service d'accueil en santé mentale pour enfants et adolescents :
204 958-9660

Aide financière aux sinistrés

Lorsqu'une grosse inondation se produit, la population du Manitoba peut avoir accès à l'Aide financière aux sinistrés. Ce programme fournit des fonds pour :

- l'évacuation de maisons, d'entreprises, d'exploitations agricoles, etc.;
- la construction de murs de sacs de sable et les autres mesures visant à prévenir ou à limiter les dommages causés par l'eau aux biens et au bétail;
- la réparation ou le remplacement de biens essentiels non assurables, comme les résidences principales, les bâtiments et autres biens non assurables essentiels aux opérations de fermes et de petites entreprises admissibles.

Le gouvernement provincial recommande que vous vous mettiez tout d'abord en contact avec votre courtier d'assurance individuelle pour la déclaration de sinistre.

On peut se procurer des formules de demande et obtenir d'autres détails sur le programme :

- en communiquant avec l'Organisation des mesures d'urgence du Manitoba, au 204-945-4772 à Winnipeg ou, sans frais, au 1 888 267-8298;
- en ligne à www.manitobaemo.ca (en anglais seulement)
- en communiquant avec la plupart des bureaux des municipalités locales;

Numéros de téléphone importants

Lignes électriques tombées ou fuites de gaz

Manitoba Hydro : 204 480-5900 à Winnipeg ou, sans frais, 1 888 624-9376 (1 888 MB HYDRO)

Puits contaminé

Service de l'eau potable du Manitoba : 204 945-5762 ou 204 945-8913 à Winnipeg

Tests de l'eau des puits

Maxxam Analytics : 204 772-7276 à Winnipeg ou, sans frais, 1 800 665-8566

Remise en état des puits

Gestion des eaux souterraines : 204 945-6959 ou 204 945-7425 à Winnipeg

Contamination de l'environnement (par ex. : déversements)

Produits dangereux et intervention d'urgence, Conservation Manitoba : 204 944-4888 à Winnipeg

Health Links-Info Santé

204 788-8200 à Winnipeg ou, sans frais, 1 888 315-9257

Soutien en cas de stress

Manitoba Farm and Rural Support Services : sans frais, 1 866 367-3276 (1 866 FOR-FARM)

Ligne de secours du centre de santé communautaire Klinic ouverte 24 heures sur 24 : 204 786-8686 à Winnipeg ou, sans frais, 1 888 322-3019

Organisation des mesures d'urgence du Manitoba :

204 945-4772 à Winnipeg ou, sans frais, 1 888 267-8298

